REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : LE COTENTIN COMMUNAUTE D AGGLOMERATION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNAUTE D AGGLOMERATION LE COTENTIN (2)

Numéro SIRET: 20006720500134

POSTE COMPTABLE: TRESORIER PPAL CHERBOURG

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS (3)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 28 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 29 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 30 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 31 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 33 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 36 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 39 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 41 B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
B3.1 - Etat des provisions constituées	48
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	50
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	51
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	52
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	53

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	l l
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : %

 - Investissement : %
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont budgétaires Délibération n°2017-055 du 07 décembre 2017 (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans »
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du .
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	1
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	· ·
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

		RESTES A REALISER N-1				
		Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVI	ESTISSEMENT - TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	()
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVI	ESTISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 461 633,00	1 461 633,00	
	+	+	+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
REPORTS		(si solde négatif)	(si solde positif)	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	0,00	
	=	=	=	
	Total de la section d'investissement (2)	1 461 633,00	1 461 633,00	

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 686 891,00	1 686 891,00

VOTE Credits de fonctionnement votes au titre du present budget		1 686 891,00	1 686 891,00
+		+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
	ou resultat de l'oriotte inicinent reporte (1)	0,00	0,00
	=	=	=

Total de la section de fonctionnement (3)	1 686 891,00	1 686 891,00

TOTAL DU BUDGET (4) 3 148 524,00 3 148 524,00

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées. Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à

l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
ı	PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)				
Numéro	Numéro Libellé Chapitre(s)				
	TOTAL		0,00		
	0,00				
	TOTAL GENERAL				

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		
Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé Chapitre(s)		
	TOTAL		
	« AE de dépenses imprévues » (2)		
		0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

20	Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
204) (y compris opérations) (3) 204 Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8) 21 Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3) (8) 22 Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3) (8) 23 Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3) (4) 23 Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4) 3 496 350,00 0,00 387 544,00 38	018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Compris opérations (3) (8) Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3) Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3) Immobilisations reques en affectation (y compris opérations) (3) (4)	20	' '	100 500,00	0,00	125 500,00	125 500,00	125 500,00	
Opérations (3) Immobilisations reques en affectation (y compris opérations) (3) (4) (4) (2) (4) (2) (2) (4) (2) (3) (4) (4) (2) (4) (4) (2) (2) (4) (4) (2	204		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
affectation (y compris opérations) (3) (4) Immobilisations en cours (sauf 2324) 3 496 350,00 0,00 387 544,00 387 544,00 387 544,00 387 544 O compris opérations) (3) Total des dépenses d'équipement 3 729 599,00 0,00 560 044,00 560 044,00 560 044 10 Dotations, fonds divers et réserves 0,00 0,0	21		132 749,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00	
23	22	affectation (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 496 350,00	0,00	387 544,00	387 544,00	387 544,00	
13 Subventions d'investissement (3) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 16 Emprunts et dettes assimilées 230 885.00 0.00 221 727,00 221 727,00 221 727 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	Total de	es dépenses d'équipement	3 729 599,00	0,00	560 044,00	560 044,00	560 044,00	
16 Emprunts et dettes assimilées 230 885,00 0,00 221 727,00 221 727,00 221 727 18 Cpte de liaison : affectation 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(BA, régie) (5) 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières (3) 28 Autres immobilisations financières (3) 29 Autres immobilisations financières (3) 20 Autres immobilisations financières 20 885,00 21 Autres immobilisations financières 220 885,00 21 Autres immobilisations financières 220 885,00 221 727,00 2	16	Emprunts et dettes assimilées	230 885,00	0,00	221 727,00	221 727,00	221 727,00	
27 Autres immobilisations financières (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0 0 Total des dépenses financières 230 885,00 0,00 0,00 221 727,00 221 727,00 221 727,00 221 727,00 0	18	l '	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières 230 885,00 0,00 221 727,00 221 727,00 221 727,00 45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 781 771,00 781	26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) Total des dépenses réelles d'investissement 3 960 484,00 0,00 781 771,00 781	27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
de tiers (6)	Total de	es dépenses financières	230 885,00	0,00	221 727,00	221 727,00	221 727,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) 202 636,00 261 976,00 261 976,00 261 976,00 261 976 261	45	' ' ' '	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Sections (7) 100 000,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 679 862,00 6	Total de	es dépenses réelles d'investissement	3 960 484,00	0,00	781 771,00	781 771,00	781 771,00	
Sections (7) 100 000,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 679 862,00 6				*		*		
O41 Opérations patrimoniales (7) 100 000,00 417 886,00 417 886,00 417 886,00 417 886 Total des dépenses d'ordre d'investissement 302 636,00 679 862,00 679 862,00 679 862,00 679 862 TOTAL 4 263 120,00 0,00 1 461 633,00 1 461 633,00 1 461 633 D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0	040	l '	202 636,00		261 976,00	261 976,00	261 976,00	
TOTAL 4 263 120,00 0,00 1 461 633,00 1 461 633,00 1 461 633 +	041	` '	100 000,00		417 886,00	417 886,00	417 886,00	
+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	•		302 636,00		679 862,00	679 862,00	679 862,00	
+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE								
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		TOTAL	4 263 120,00	0,00	1 461 633,00	1 461 633,00	1 461 633,00	
							+	
			D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00	
-							=	

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 461 633,00

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	923 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 435 645,00	0,00	117 886,00	117 886,00	117 886,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	3 358 790,00	0,00	117 886,00	117 886,00	117 886,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	3 371 790,00	0,00	130 886,00	130 886,00	130 886,00

021	Virement de la section de	189 129,00	310 660,00	310 660,00	310 660,00
	fonctionnement (10)				
040	Opérations ordre transf. entre	602 201,00	602 201,00	602 201,00	602 201,00
	sections (10) (11)				
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	417 886,00	417 886,00	417 886,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	891 330,00	1 330 747,00	1 330 747,00	1 330 747,00

TOTAL	4 263 120,00	0,00	1 461 633,00	1 461 633,00	1 461 633,00
-------	--------------	------	--------------	--------------	--------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 461 633,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

650 885,00

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	647 439,00	0,00	759 480,00	759 480,00	759 480,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	2 010,00	2 010,00	2 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	647 449,00	0,00	761 490,00	761 490,00	761 490,00
66	Charges financières	24 550,00	0,00	10 540,00	10 540,00	10 540,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles de	673 499,00	0,00	774 030,00	774 030,00	774 030,00
fonctio	nnement					
023	Virement à la section d'investissement (4)	189 129,00		310 660,00	310 660,00	310 660,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	602 201,00		602 201,00	602 201,00	602 201,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre de nnement	791 330,00		912 861,00	912 861,00	912 861,00
				'		
	TOTAL	1 464 829,00	0,00	1 686 891,00	1 686 891,00	1 686 891,00
						+
			D	002 RESULTAT REPO	RTE OU ANTICIPE	0,00
						=

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 686 891,00

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	572 000,00	0,00	572 000,00	572 000,00	572 000,00
	diverses					
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	14 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion	675 226,00	0,00	852 915,00	852 915,00	852 915,00
	courante (3)					
Total de	es recettes de gestion courante	1 262 193,00	0,00	1 424 915,00	1 424 915,00	1 424 915,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	1 262 193,00	0,00	1 424 915,00	1 424 915,00	1 424 915,00

042	Opérations ordre transf. entre	202 636,00	261 976,00	261 976,00	261 976,00
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la	0,00	0,00	0,00	0,00
	section (4)				
Total d	es recettes d'ordre de	202 636,00	261 976,00	261 976,00	261 976,00
fonctio	nnement				

TOTAL 1 464 829,00	0,00	1 686 891,00	1 686 891,00	1 686 891,00
--------------------	------	--------------	--------------	--------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 686 891,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	650 885,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(4) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	261 976,00	261 976,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	221 727,00	117 886,00	339 613,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	125 500,00	0,00	125 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	47 000,00	0,00	47 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	387 544,00	300 000,00	687 544,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	781 771,00	679 862,00	1 461 633,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 461 633,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	759 480,00		759 480,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 010,00	0,00	2 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	10 540,00	0,00	10 540,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	602 201,00	602 201,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement			310 660,00	310 660,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	774 030,00	912 861,00	1 686 891,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 686 891,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

 $[\]hbox{(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57}.$

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	130 886,00	117 886,00	248 772,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	300 000,00	300 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		602 201,00	602 201,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		310 660,00	310 660,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	130 886,00	1 330 747,00	1 461 633,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 461 633,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	572 000,00		572 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	852 915,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	261 976,00	261 976,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 424 915,00	261 976,00	1 686 891,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 686 891,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

DEPENSES

	DEPENSES								
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	4 263 120,00	0,00	0,00	1 461 633,00	1 461 633,00	0.00	1 461 633.00	1 461 633,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 500.00	0.00	0,00	125 500.00	125 500.00	0.00	125 500.00	125 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	132 749,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 496 350,00	0,00	0,00	387 544,00	387 544,00	0,00	387 544,00	387 544,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	3 729 599,00	0,00	0,00	560 044,00	560 044,00	0,00	560 044,00	560 044,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	230 885,00	0,00		221 727,00	221 727,00		221 727,00	221 727,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	230 885,00	0,00	0,00	221 727,00	221 727,00	0,00	221 727,00	221 727,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	3 960 484,00	0,00	0,00	781 771,00	781 771,00	0,00	781 771,00	781 771,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	202 636,00			261 976,00	261 976,00		261 976,00	261 976,00
041	Opérations patrimoniales (7)	100 000,00			417 886,00	417 886,00		417 886,00	417 886,00
Total	des dépenses d'ordre	302 636,00			679 862,00	679 862,00		679 862,00	679 862,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 461 633,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir l'état IV-95 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
 (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
 (8) Le solide d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

RECETTES

RECEITES								
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
			ı		ıı I	III = I + II		
	TOTAL	4 263 120,00	0,00	1 461 633,00	1 461 633,00	1 461 633,00		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement (hors 138)	923 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	2 435 645,00	0,00	117 886,00	117 886,00	117 886,00		
	166 et 1688 non budgétaire)							
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total d	es recettes d'équipement	3 358 790,00	0,00	117 886,00	117 886,00	117 886,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00		
	166)							
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total d	es recettes financières	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total d	es recettes réelles	3 371 790,00	0,00	130 886,00	130 886,00	130 886,00		
021	Virement de la section de fonctionnement	189 129,00	·	310 660,00	310 660,00	310 660,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	602 201,00		602 201,00	602 201,00	602 201,00		
041	Opérations patrimoniales (6)	100 000,00		417 886,00	417 886,00	417 886,00		
Total d	es recettes d'ordre	891 330,00		1 330 747,00	1 330 747,00	1 330 747,00		

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
Affectation au compte 1068 (8)	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées	1 461 633,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (§) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	l III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	4 263 120.00	0.00	0.00	1 461 633,00	1 461 633.00	0.00	1 461 633,00	= + 1 461 633.00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 500,00	0,00	0,00	125 500,00	125 500,00	0,00	125 500,00	125 500,00
2031	Frais d'études	100 500,00	0,00		125 500,00	125 500,00	0,00	125 500,00	125 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	132 749,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
21318 21838 21848	Autres bâtiments publics Autre matériel informatique Autres matériels de bureau et mobiliers	77 249,00 2 000,00 45 500,00	0,00 0,00 0,00		0,00 0,00 35 000,00	0,00 0,00 35 000,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 35 000,00	0,00 0,00 35 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 496 350,00	0,00	0,00	387 544,00	387 544,00	0,00	387 544,00	387 544,00
2313	Constructions	526 500,00	0,00		316 544,00	316 544,00	0,00	316 544,00	316 544,00
2315	Install., matériel et outill. technique	127 350,00	0,00		66 000,00	66 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	30 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	2 812 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	3 729 599,00	0,00	0,00	560 044,00	560 044,00	0,00	560 044,00	560 044,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	230 885,00	0,00		221 727,00	221 727,00		221 727,00	221 727,00
1641 16451	Emprunts en euros Remb. temporaires emprunts en euros	217 885,00 0,00	0,00 0,00		90 841,00 117 886,00	90 841,00 117 886,00		90 841,00 117 886,00	90 841,00 117 886,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1	budgétaire (3)		II			= +
165	Dépôts et cautionnements reçus	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	230 885,00	0,00	0,00	221 727,00	221 727,00	0,00	221 727,00	221 727,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	3 960 484,00	0,00	0,00	781 771,00	781 771,00	0,00	781 771,00	781 771,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	202 636,00			261 976,00	261 976,00		261 976,00	261 976,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	202 636,00			261 976,00	261 976,00		261 976,00	261 976,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	49 056,00			57 596,00	57 596,00		57 596,00	57 596,00
13912	Subv. transf. Régions	21 564,00			21 564,00	21 564,00		21 564,00	21 564,00
13913	Subv. transf. Départements	27 341,00			27 341,00	27 341,00		27 341,00	27 341,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	56 987,00			56 987,00	56 987,00		56 987,00	56 987,00
139172	Subv. transf. FEDER	22 618.00			26 544.00	26 544.00		26 544.00	26 544.00
139178	Autres fonds européens	25 070.00			21 144.00	21 144.00		21 144.00	21 144.00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			50 800,00	50 800,00		50 800,00	50 800,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00			417 886,00	417 886,00		417 886,00	417 886,00
1641	Emprunts en euros	0,00			117 886,00	117 886,00		117 886,00	117 886,00
2313	Constructions	100 000,00			300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
Total des	dépenses d'ordre	302 636,00			679 862,00	679 862,00		679 862,00	679 862,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précèdent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

	III – VOTE DU BUDGET	III
ſ	SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		П	III = I + II
	TOTAL	4 263 120,00	0,00	1 461 633,00	1 461 633,00	1 461 633,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	923 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	879 611,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	43 534,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 435 645,00	0,00	117 886,00	117 886,00	117 886,00
1641	Emprunts en euros	2 435 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	0,00	117 886,00	117 886,00	117 886,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes d'équipement	3 358 790,00	0,00	117 886,00	117 886,00	117 886,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes financières	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes réelles	3 371 790,00	0,00	130 886,00	130 886,00	130 886,00
021	Virement de la section de fonctionnement	189 129,00		310 660,00	310 660,00	310 660,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	602 201,00		602 201,00	602 201,00	602 201,00
281318	Autres bâtiments publics	22 738,00		22 738,00	22 738,00	22 738,00
281321	Immeubles de rapport	65 498,00		65 498,00	65 498,00	65 498,00
28138	Autres constructions	10 607,00		10 607,00	10 607,00	10 607,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	375 125,00		375 125,00	375 125,00	375 125,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	119 534,00		119 534,00	119 534,00	119 534,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	360,00		360,00	360,00	360,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 092,00		1 092,00	1 092,00	1 092,00
28181	Installations générales, aménagt divers	164,00		164,00	164,00	164,00
281838	Autre matériel informatique	2 029,00		2 029,00	2 029,00	2 029,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 031,00		2 031,00	2 031,00	2 031,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 Propositions nouvelles		Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			ı		II	= +	
28188	Autres immo. corporelles	3 023,00		3 023,00	3 023,00	3 023,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00		417 886,00	417 886,00	417 886,00	
1641	Emprunts en euros	0,00		117 886,00	117 886,00	117 886,00	
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00	
Total des rec	ettes d'ordre	891 330,00		1 330 747,00	1 330 747,00	1 330 747,00	

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽¹⁾ Detailer les articles utilisés contromment au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).

⁽⁶⁾ Ct. definition du chapitre des opérations d'ordre (N1 UV = DF UV2).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

DEPENSES

	DEPENSES								
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses	Pour information, dépenses	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				séance			gérées dans le	gérées hors AE	= +
	TOTAL	1 464 829,00	0,00	budgétaire (2) 0,00	1 686 891,00	1 686 891,00	cadre d'une AE 0.00	1 686 891,00	1 686 891,00
011	Charges à caractère général (3)	647 439,00	0,00	0.00	759 480.00	759 480,00	0.00	759 480.00	759 480,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	0,00	2 010,00	2 010,00	0,00	2 010,00	2 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total de	s dépenses de gestion des services	647 449,00	0,00	0,00	761 490,00	761 490,00	0,00	761 490,00	761 490,00
66	Charges financières	24 550,00	0,00		10 540,00	10 540,00		10 540,00	10 540,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total de	s dépenses financières	26 050,00	0,00	0,00	12 540,00	12 540,00		12 540,00	12 540,00
Total de	s dépenses réelles	673 499,00	0,00	0,00	774 030,00	774 030,00	0,00	774 030,00	774 030,00
023	Virement à la section d'investissement	189 129,00			310 660,00	310 660,00		310 660,00	310 660,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	602 201,00			602 201,00	602 201,00		602 201,00	602 201,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total de	s dépenses d'ordre	791 330,00			912 861,00	912 861,00		912 861,00	912 861,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 686 891,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

 (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

 (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

PECETTES

		RECEITES				
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 464 829,00	0.00	1 686 891,00	1 686 891,00	1 686 891,00
013	Atténuations de charges (2)	0.00	0,00	0.00	0.00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	572 000,00	0,00	572 000,00	572 000,00	572 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	14 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	675 226,00	0,00	852 915,00	852 915,00	852 915,00
Total de	s recettes de gestion des services	1 262 193,00	0,00	1 424 915,00	1 424 915,00	1 424 915,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	1 262 193,00	0,00	1 424 915,00	1 424 915,00	1 424 915,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	202 636,00		261 976,00	261 976,00	261 976,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	202 636,00		261 976,00	261 976,00	261 976,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées I	1 686 891.00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

⁽a) U.: definition ou chaptire des operations a order (*Nr. Uq. 2 to Uq.*).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

	III – VOTE DU BUDGET	III
Ī	SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			1	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	1 464 829,00	0,00	0,00	1 686 891,00	1 686 891,00	0,00	1 686 891,00	1 686 891,00
011	Charges à caractère général (4)	647 439,00	0,00	0,00	759 480,00	759 480,00	0,00	759 480,00	759 480,00
60611	Eau et assainissement	8 400,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
60612	Energie - Electricité	56 000,00	0,00		54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
60613	Chauffage urbain	10 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60621	Combustibles	38 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	6 900,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	19 000,00	0,00		19 500,00	19 500,00	0,00	19 500,00	19 500,00
61358	Autres	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	23 000,00	0,00		42 950,00	42 950,00	0,00	42 950,00	42 950,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	98 000,00	0,00		38 500,00	38 500,00	0,00	38 500,00	38 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00		94 110,00	94 110,00	0,00	94 110,00	94 110,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	30 609,00	0,00		44 740,00	44 740,00	0,00	44 740,00	44 740,00
6161	Multirisques	25 000,00	0,00		32 010,00	32 010,00	0,00	32 010,00	32 010,00
6182	Documentation générale et technique	900,00	0,00		950,00	950,00	0,00	950,00	950,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	33 200,00	0,00		48 200,00	48 200,00	0,00	48 200,00	48 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6238	Divers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	26 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6262	Frais de télécommunications	33 830,00	0,00		28 170,00	28 170,00	0,00	28 170,00	28 170,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	66 500,00	0,00		66 500,00	66 500,00	0,00	66 500,00	66 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	78 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	40 500,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	12 800,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
63512	Taxes foncières	23 300,00	0,00		23 300,00	23 300,00	0,00	23 300,00	23 300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10,00	0,00	0,00	2 010,00	2 010,00	0,00	2 010,00	2 010,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	dépenses de gestion des services	647 449,00	0,00	0,00	761 490,00	761 490,00	0,00	761 490,00	761 490,00
66	Charges financières	24 550,00	0,00		10 540,00	10 540,00		10 540,00	10 540,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 190,00	0,00		10 566,00	10 566,00		10 566,00	10 566,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	360,00	0,00		-26,00	-26,00		-26,00	-26,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des d	charges financières et spécifiques	26 050,00	0,00	0,00	12 540,00	12 540,00		12 540,00	12 540,00
Total des d	lépenses réelles	673 499,00	0,00	0,00	774 030,00	774 030,00	0,00	774 030,00	774 030,00
023	Virement à la section d'investissement	189 129,00			310 660,00	310 660,00		310 660,00	310 660,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	602 201,00			602 201,00	602 201,00		602 201,00	602 201,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	602 201,00			602 201,00	602 201,00		602 201,00	602 201,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	791 330,00			912 861,00	912 861,00		912 861,00	912 861,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	334,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	360,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-26,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état l-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont voitées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
 (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgetaires, contormeme (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

 (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	1		II	= +
	TOTAL	1 464 829,00	0,00	1 686 891,00	1 686 891,00	1 686 891,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	572 000,00	0,00	572 000,00	572 000,00	572 000,00
706888	Autres	121 600,00	0,00	121 600,00	121 600,00	121 600,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	325 000,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	125 400,00	0,00	125 400,00	125 400,00	125 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	14 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	14 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	675 226,00	0,00	852 915,00	852 915,00	852 915,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	3 100,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
752	Revenus des immeubles	549 705,00	0,00	799 705,00	799 705,00	799 705,00
75888	Autres	122 421,00	0,00	50 010,00	50 010,00	50 010,00
Total des rece	ttes de gestion des services	1 262 193,00	0,00	1 424 915,00	1 424 915,00	1 424 915,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	1 262 193,00	0,00	1 424 915,00	1 424 915,00	1 424 915,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	202 636,00		261 976,00	261 976,00	261 976,00
777	Rec subv inv transférées cpte résult	202 636,00		261 976,00	261 976,00	261 976,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'ordre	202 636,00		261 976,00	261 976,00	261 976,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Cl. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
 (5) Aucune prévision budgetaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
 (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		B1.2 -	- KEPARTI	HON PAR	NATURE DE	DEITE	(nors 1644	19 et 16	6)					
					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 285 370,54									
1641 Emprunts en euros (total)					2 285 370,54									
2020005 - MON535816EUR	La banque postale	31/12/2020	08/02/2021	01/06/2021	890 000,00	F	Taux fixe à 0,62%	0,620	0,620	EUR	Т	С	0	A-1
21463 - LT108092	CA Corporate & Investment Bank	25/03/2010	01/04/2010	01/01/2011	750 000,00	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	1,085	1,100	EUR	A	С		A-1
900010 - A1410013	Caisse d'Epargne de Normandie	02/03/2010	31/12/2015	31/03/2016	645 370,54	V	Euribor 3m + 0,44%, flooré à 0,00%	0,309	0,313	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

														1
					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro	Organisme prêteur ou chef	Date de	Date d'émission ou	Date du premier		Type de taux		Taux Niveau	initial		Pério- dicité des	Profil d'amor-	Possibilité de rembour-	Caté- gorie
de contrat)	de file	signature	date de mobilisation (1)	rembour- sement	Nominal (2)	d'intérêt (3)	Index (4)	de taux (5)	Taux actuariel	Devise	rembour- sements (6)	d'amor- rembour- d'e tissement sement pr	d'em- prunt (8)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme					0,00									
négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 285 370,54									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽³⁾ Iye de taux o interet: F: Tixe; Y: Variable simple; C: Complexe; R: pretixe (c'est-a-dire un taux variable qui n'est pas seulement defini comme la simple addition of un taux usuel de reference et d'une marge exprimee en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les tipres d'index (ex: Euchior d'index (ex: Euchior d'index (ex) euchior d'

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N												
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		931 959,72					90 480,88	10 565,62	0,00	344,22	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		931 959,72					90 480,88	10 565,62	0,00	344,22	
2020005 - MON535816EUR	N	0,00	A-1	723 125,00	16,17	F	Taux fixe à 0,62%	0,620	44 500,00	4 379,91	0,00	338,94	
21463 - LT108092	N	0,00	A-1	98 581,48	5,00	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	4,001	27 605,32	3 021,12	0,00	5,28	
900010 - A1410013	N	0,00	A-1	110 253,24	6,00	٧	Euribor 3m + 0,44%, flooré à 0,00%	3,991	18 375,56	3 164,59	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

		Emprunts et dettes au 01/01/N										
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		931 959,72					90 480,88	10 565,62	0,00	344,22

⁽¹⁰⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F: fixe ; V: variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹⁴⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat nitial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
In	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	931 959,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		27/09/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	30	
	Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	
	Frais liés à la réalisation des documents d'?urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	
	Frais d?études	5	
	Frais de recherche et de développement	5	
	Frais d?insertion	5	
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	2	
	Autres immobilisations incorporelles	2	
	Autres immobilisations incorporelles : Fonds de commerce	70	
	Agencements et aménagements de terrains : Plantations d'arbres et d'arbustes	20	
	Autres agencements et aménagements de terrains :GEMAPI (digues)	100	
	Bâtiments privés : Immeubles de rapport	30	
	Installations générales, agencements, aménagements des constructions : Bâtiments publics	20	
	Installations générales, agencements, aménagements des constructions : Bâtiments privés	20	
	Autres constructions : Cité de la mer	25	
	Autres constructions : Bâtiments déchets ménagers et assimilés	15	
	Constructions sur sol d'autrui : Bâtiments publics	30	
	Constructions sur sol d?autrui : Immeubles de rapport	30	
	Construction sur sol d'autrui : Installations générales, agencements, aménagements	6	
	Autres matériels et outillages d?incendie et de défense civile	10	
	Matériels roulants de voirie	10	
	Autres matériels et outillages de voirie	10	
	Autres installations, matériel et outillage techniques : Travaux points d?apports volontaires	20	
	Autres installations, matériel et outillage techniques : Bacs roulants	7	
	Autres installations, matériel et outillage techniques : Conteneurs d?apports volontaires	10	
	Autres installations, matériel et outillage techniques : Autres équipements de déchetteries	7	
	Autres installations, matériel et outillage techniques : Infrastructure	10	
	Autres installations, matériel et outillage techniques	10	
	Biens historiques et culturels immobiliers : dépenses ultérieures immobilisées	20	
	Biens historiques et culturels mobiliers : dépenses ultérieures immobilisées	20	
	Autres immobilisations corporelles : Equipements technologiques de déchetteries	5	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements et aménagements divers	20	
	Véhicules d'occasion	10	
	Mini bennes < 7.5 t	5	
	Bennes à ordures ménagères	10	
	Matériels roulants déchets ménagers et assimilés	7	
	Autres matériels de transport	15	
	Matériels informatiques scolaires	5	
	Autres matériels informatiques	5	
	Matériels de bureau et mobilier scolaires	15	
	Autres matériels de bureau et mobiliers	15	
	Matériels de téléphonie mobile et sans fil	3	
	Matériels de téléphonie fixe	10	
	Autres immobilisations corporelles	10	

	IV – ANNEXES	IV
ſ	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES ALL 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
D	1	SEMI-BUDGETAI	RES (2) 0.00	0.00	2.22	
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		-,	.,	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		24 603,43	24 603,43	0,00	24 603,43
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		24 603,43	24 603,43	0,00	24 603,43
Créances irrecouvrables	0,00	13/04/2023	24 603,43	24 603,43	0,00	24 603,43
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		24 603,43	24 603,43	0,00	24 603,43

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		24 603,43	24 603,43	0,00	24 603,43

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	352 817,00	352 817,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	912 861,00	912 861,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	560 044,00	560 044,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	352 817,00	I 352 817,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		90 841,00	90 841,00
1631 1641 1643 16441 1671 1672 1678 1681 1682	Emprunts obligataires Emprunts en euros Emprunts en devises Opérations afférentes à l'emprunt Avances consolidées du Trésor Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor Autres emprunts et dettes Autres emprunts Bons à moyen terme négociables	0,00 90 841,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 90 841,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	261 976,00	261 976,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	261 976,00	261 976,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

A-4 (4)		DURCES PROPRES	V-4- (0)
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	912 861,00	912 861,00
	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226 10227	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité Autres fonds d'investissement	0,00 0,00	0,00 0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1,11	1,11
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (4)	912 861,00	912 861,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
281318	Autres bâtiments publics	22 738,00	22 738,00
281321	Immeubles de rapport	65 498,00	65 498,00
28138	Autres constructions	10 607,00	10 607,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	375 125,00	375 125,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	119 534,00	119 534,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	360,00	360,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 092,00	1 092,00
28181	Installations générales, aménagt divers	164,00	164,00
281838	Autre matériel informatique	2 029,00	2 029,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 031,00	2 031,00
28188 29	Autres immo. corporelles Dépréciations des immobilisations	3 023,00	3 023,00
31	<u>'</u>		
	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	310 660,00	310 660,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.